



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médicaments

Question écrite n° 65784

Texte de la question

M. Édouard Courtial attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes au sujet de la surconsommation de psychotropes. Un rapport publié par les professeurs Bernard Begaud et Dominique Costagliola, souligne les abus en matière de prescriptions médicamenteuses en France. Il apparaît clairement que parmi les médicaments surconsommés, les psychotropes occupent une place importante. Les taux de consommation sont particulièrement significatifs : la France serait ainsi en première position en Europe, avec des taux pouvant varier du simple au triple par rapport à d'autres pays (comme le Royaume-uni par exemple). Il semble nécessaire d'agir afin d'éviter une surconsommation de psychotropes, nuisible pour la santé des consommateurs. Ce type de médicament a des effets secondaires non négligeables et crée des phénomènes de dépendance préoccupants. Une meilleure formation et information des professionnels de santé et des patients serait donc utile face à ce problème de santé publique. Par conséquent, il lui demande quelles suites elle entend donner à ce rapport, et quelles actions elle entend mener face à la surconsommation des psychotropes.

Texte de la réponse

Les médicaments psychotropes recouvrent un ensemble de molécules : les neuroleptiques, les antidépresseurs, les anxiolytiques et les hypnotiques ; ces deux dernières classes sont principalement représentées par les benzodiazépines. Les benzodiazépines sont des médicaments, dont la France est l'un des plus gros consommateurs au monde (plus de 10 millions de personnes en ont pris au moins une fois en 2012). Devant l'importance du sujet et la multiplicité des actions de la Haute autorité de santé (HAS), de l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et la caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), il convient de mieux coordonner l'information et la sensibilisation de tous, grand public et professionnels de santé, sur le bon usage des benzodiazépines. Il faut également être précautionneux vis-à-vis des personnes âgées chez qui le taux de iatrogénie est particulièrement élevé. La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes s'est donc attachée à coordonner les différentes actions menées à ce jour par l'ANSM, la HAS et la CNAMTS pour réduire la consommation des médicaments psychotropes. La réussite d'une telle entreprise repose sur l'adhésion de tous. Une communication auprès du public et des professionnels de santé pour promouvoir le bon usage des benzodiazépines et rappeler leurs risques a été menée. Parallèlement, la HAS s'est engagée dans un travail de réévaluation du service médical rendu des benzodiazépines. La baisse du taux de remboursement des benzodiazépines hypnotiques, effective depuis la fin de l'année 2014, est le résultat de ce travail. La HAS a par ailleurs actualisé en juin 2015 ses recommandations pour proposer au médecin traitant des stratégies d'arrêt des benzodiazépines. D'autres actions sont en cours. La formation des professionnels de santé va être renforcée sur cette thématique. Une action spécifique, en collaboration avec les agences régionales de santé (ARS), va être conduite dans les maisons de retraite et les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Enfin, un renforcement de l'encadrement de la prescription des benzodiazépines en limitant leur durée de prescription à 28 jours sur ordonnance sécurisée est à l'étude.

Données clés

Auteur : [M. Édouard Courtial](#)

Circonscription : Oise (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65784

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 octobre 2014](#), page 8314

Réponse publiée au JO le : [26 janvier 2016](#), page 757